

PRINT

Professions, institu

**"LA NAISSANCE D'UNE POLITIQUE
SOCIALE DE PRÉVENTION DE LA
DÉLINQUANCE JUVÉNILE EN COLOMBIE
(2006-2019) " PAR MARGARET PRADO**

Discipline : Sociologie

Laboratoire : Professions, Institutions, Temporalités - PRINTEMPS

Mardi 23 mars 2021 à 9h30

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bâtiment d'Alembert - Salle des thèses,

2ème étage

5-7 boulevard d'Alembert

78280 Guyancourt

Accès dans la limite des places

disponibles, sur inscription auprès de

Margaret Prado avant le vendredi 19 mars.

Résumé

L'histoire républicaine de la Colombie est secouée par de multiples guerres civiles. Les conflits politico-armés, le trafic de drogue, les bandes criminelles ont un impact sur le développement et les pratiques de la délinquance juvénile en Colombie. Les jeunes sont instrumentalisés par les adultes dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, les groupes armés les recrutent comme main-d'œuvre pour les actions militaires, leur adhésion à ces groupes peut être volontaire ou forcée. Dans cet amalgame, des politiques étatiques et institutionnelles de prévention de la délinquance juvénile de différentes natures sont nées et se sont développées. Le nouveau Code de l'enfance et l'adolescence (2006) marque un tournant. Des actions dites de prévention se déploient mais, les domaines couverts sont divers : socio-éducatif, quasi-carcéral, répressif, coercitif et incluent même, selon certaines typologies, le "nettoyage social" que les groupes armés illégaux exercent dans leurs zones d'influence et de contrôle territorial. Dans le traitement juridique des jeunes qui ont commis des délits, des étiquettes différentes sont créées pour les mineurs, considérés selon les cas comme victimes ou comme pénalement responsables. En pratique en Colombie, la déviance n'est pas définie par l'acte criminel commis, mais par le groupe avec lequel l'infraction est commise et la zone, urbaine ou rurale. De plus, entre la conception des lois et la mise en œuvre de politiques de prévention de la délinquance juvénile, on constate des délais et retards, des processus trop longs. La recherche menée amène à conclure que, malgré les textes de lois et les dispositifs politiques et institutionnels, il n'y a pas de politique sociale de prévention de la délinquance juvénile en Colombie.

Membres du jury

» M. David Garibay, Professeur en sociologie, Université de Lyon 2 (rapporteur)

- » M. Philip Milburn, Professeur en sociologie, Université de Rennes 2 (rapporteur)
- » M. Christian Mouhanna, Chargé de recherche en sociologie, CNRS / CESDIP
- » Mme Léa Lima, Maîtresse de conférences en sociologie, Cnam Paris
- » M. Dominique Vidal, Professeur en sociologie, Université de Paris